

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 avril 2025

---

LUTTER CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE - (N° 1237)

## AMENDEMENT

N ° AS8

présenté par

M. Tavernier, Mme Garin, Mme Sandrine Rousseau, M. Peytavie, Mme Simonnet et M. Davi

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.